

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Prévention des risques professionnels : LE CCAS DE PUTEAUX FAIT LE MÉNAGE DANS LES PRODUITS UTILISÉS PAR LES AIDES À DOMICILE



Les agents chargés de l'aide à domicile se sont investis dans ce projet de prévention pour expliquer les risques liés aux produits ménagers.

**200** bénéficiaires

**27 000** heures  
d'intervention par an

LE SERVICE  
DE MAINTIEN  
À DOMICILE  
CCAS, C'EST

**23** intervenants  
dont 10 auxiliaires de vie) pour :  
**les actes essentiels** (toilette,  
courses, préparation de repas)  
**la vie quotidienne** (ménage,  
repassage, promenade, aide  
administrative simple, etc.)

En 2018, le CCAS de Puteaux (92) a mené un projet novateur avec l'appui du CIG autour de la prévention du risque chimique, lié à l'utilisation de produits de nettoyage par les agents chargés de l'aide à domicile. Cette démarche ouvre des perspectives intéressantes pour l'ensemble des collectivités qui proposent ce type de services.

Afin de mieux évaluer les risques liés à l'utilisation des produits ménagers par ses agents du service maintien à domicile, la Ville de Puteaux a effectué un inventaire, grâce à la participation directe des personnels de terrain.

« Nous avons réalisé un questionnaire simple pour que les aides à domicile puissent identifier les types de produits présents habituellement chez les bénéficiaires et nous préciser l'usage qui en était fait, indique William Ramos, conseiller de prévention de la ville de Puteaux. Puis, nous avons recherché les fiches techniques correspondant aux produits recensés, afin de vérifier leur dangerosité. Cela a représenté un travail important car des centaines de références ont été inscrites dans cette base de données. »

### DIALOGUER AVEC LES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE À DOMICILE

Partie prenante du dispositif, Alice Latrive, responsable du service maintien à domicile, salue le travail de son équipe : « Les agents se sont beaucoup investis dans cet inventaire. Ils ont pris cette démarche à cœur, en prenant le temps d'engager le dialogue avec les bénéficiaires, pour leur expliquer le projet. »

« Pour moi, cela fait partie de notre rôle d'utiliser des produits moins dangereux pour la santé, insiste Kevin Borja, aide à domicile. Nous sommes là pour prendre soin de ces personnes, pour les protéger. Elles sont souvent un peu perdues entre toutes les marques proposées dans le commerce : c'est important de les conseiller. Le vinaigre ou le savon noir sont peu coûteux et très efficaces. »